



Assistant-e en pharmacie CFC



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle DEEF
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion VWBD

Index

Conditions.....	4
Durée de formation.....	4
Jours de cours.....	4
Frais.....	4
Répartition des branches.....	5
Formation en entreprise.....	5
Cours interentreprises	6
Conditions de promotion	6
Evaluation par l'école	7
Mesures pédagogiques d'appui	8
Recommandations aux parties contractantes.....	8
Procédure de qualification.....	9
Calcul des notes	10
Certificat.....	11
Formation continue	11

Conditions

- > Un contrat d'apprentissage conclu
- > La personne en formation (PEF) est tenue de faire tout son possible pour assurer le succès de l'apprentissage.
- > Présence obligatoire aux cours professionnels

Durée de formation

3 ans

Jours de cours

- > Au cours des trois années d'apprentissage, les cours sont fréquentées pendant deux jours en première année et un jour en deuxième et troisième année.
- > A partir de la deuxième année d'apprentissage, il est possible de suivre des cours facultatifs. Ces cours ont lieu après la fin des cours.
- > Les PEF ont la possibilité de suivre des cours de soutien qui les aident à surmonter leurs difficultés scolaires. Ces cours ont lieu après la fin des cours, de 16h15 à 17h45.

Frais

Les frais de matériel d'enseignement sont à la charge des élèves. Le montant forfaitaire (taxes de cours) pour tout autre matériel distribué aux cours de l'année s'élève annuellement à CHF 35.- pour les formations de 1 jour par semaine, à CHF 45.- pour les formations de 1½ à 2 jours par semaine.

Répartition des branches

Année d'apprentissage	1	2	3
DCO A	3.5	1.5	1
DCO B	5	2	2
DCO C	1	1	1
DCO D	2	0	0
DCO E	0.5	0.5	0
Approfondissement DCO A & B	0	0	1
Langue étrangère (allemand)	1	1	1
Culture générale	3	3	3
Sport	2	Journée sportive	Journée sportive

Formation en entreprise

En cas de problème en entreprise, il faut s'adresser au Service de la formation professionnelle ou auprès de la Commission d'apprentissage (tél. 026 305 25 00).

Cours interentreprises

Les associations professionnelles organisent les 15 jours de cours interentreprises. Ces cours sont obligatoires et les notes sont reprises pour le calcul de la moyenne des examens finaux. Durant le dernier semestre de la formation professionnelle initiale, aucun cours interentreprises n'a lieu.

Conditions de promotion

Il n'existe pas de promotion officielle, mais l'école professionnelle se réserve le droit d'émettre des recommandations.

Evaluation par l'école

Branches	Forme	Note de position	Note de branche	
DCO A*	Notes scolaires 1er et 2ème sem.	(5.0 + 4.5)	5	5
DCO B	Notes scolaires 1er et 2ème sem.	(4.0 + 4.5)	4.5	4.5
DCO C	Notes scolaires 1er et 2ème sem.	(5.0 + 4.5)	5	5
DCO D & DCO E	Notes scolaires 1er et 2ème sem.	(4.0 + 4.5)	4.5	4.5
Culture générale	Notes scolaires 1er et 2ème sem.	(4.0 + 4.5)	4.5	4.5
Moyenne				4.5

**la langue étrangère est comprise dans le domaine de compétence A et ne va pas être évaluée dans la procédure de qualification.*

- > La somme des notes semestrielles par domaine de connaissances professionnelles donne une note semestrielle globale.
- > La moyenne des 6 notes semestrielles donne la note d'expérience.
- > Les notes sont arrondies à la note entière ou à la demi-note.

Mesures pédagogiques d'appui

En cas de difficultés scolaires majeures, la personne en formation peut participer à des mesures pédagogiques d'appui pour la/les branche-s concernée-s qui ont lieu le jeudi de 16h15 à 17h45 pour les connaissances professionnelles. Les branches des connaissances générales ont lieu de mardi à jeudi de 16h15 à 17h45.

Recommandations aux parties contractantes

Une évaluation des compétences de la personne en formation après 8-10 semaines se fait comme détection précoce des jeunes en difficultés de formation. Par la suite une analyse des compétences se fait de chaque semestre.

Sur la base de la détection précoce, l'école professionnelle établit une appréciation globale et émet l'une des recommandations suivantes :

- > Poursuite de la formation professionnelle initiale
- > Poursuite de la formation professionnelle avec fréquentation des mesures pédagogiques d'appui
- > Poursuite de la formation professionnelle initiale et prolongement de sa durée
- > Résiliation du contrat d'apprentissage et conclusion d'un contrat d'apprentissage dans la formation professionnelle initiale de deux ans d'assistant-e du commerce de détail
- > Résiliation du contrat d'apprentissage

Procédure de qualification

Domaine de compétence (DCO)	1ère année		2ème année		3ème année	
	1er semestre	2ème semestre	3ème semestre	4ème semestre	5ème semestre	6ème semestre
DCO a	4.0	4.5	3.5	5.0	4.0	4.5
DCO b	2.5	5.0	5.5	4.5	4.0	4.5
DCO c	5.0	3.5	4.5	4.5	5.5	5.0
DCO d / e	4.0	4.0	4.5	--	--	--
Moyenne par semestre, arrondie à la note entière ou à la demi-note, cette moyenne figure dans le bulletin de notes	4	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Culture générale (CG)*	1ère année		2ème année		3ème année*	
	1er semestre	2ème semestre	3ème semestre	4ème semestre	5ème semestre	6ème semestre
Langue & Communication	5.0	5.0	4.5	4.5	--	4.5
Société	4.0	3.5	3.5	4.0	--	4.5
Moyenne par semestre, arrondie à la note entière ou à la demi-note, cette moyenne figure dans le bulletin de notes	4.5	4.5	4	4.5	--	4.5

- > La moyenne des résultats des notes semestrielles donne la note d'expérience de l'école professionnelle
- > La pondération de la note globale se compose de : 20% culture générale, 20% note d'expérience (70% école prof. & 30% CIE), 40% TTP, 20% connaissances professionnelles

Calcul des notes



- > Aucune note n'a de double pondération.
- > TTP d'une durée de 150 minutes.

Domaines de compétences opérationnelles	Durée	Pondération
Conseil et service à la clientèle (DCO A)	45 min	30%
Remise des médicaments et des articles d'hygiène et de soins sur prescription médicale (DCO B)	45 min	20%
Organisation et réalisation des tâches administratives (DCO E)		
Réalisation des examens et des actes médicaux (DCO C)	30 min	20%
Entretien professionnel (HKB A-E)	30 min	30%

- > Connaissances professionnelles écrites (Closed Book) d'une durée de 120 minutes.

Domaines de compétences opérationnelles	Durée	Pondération
Conseil et service à la clientèle (DCO A)	100 min	80%
Remise des médicaments et des articles d'hygiène et de soins sur prescription médicale (DCO B)		
Réalisation des examens et des actes médicaux (DCO C)		
Gestion des médicaments et des autres produits (DCO D)	20 min	20%
Organisation et réalisation des tâches administratives (DCO E)		

La culture générale se compose de trois domaines partiels : Note d'expérience, travail d'approfondissement et examen final, qui sont réglés au niveau cantonal.

Certificat

La personne qui a réussi la procédure de qualification reçoit le certificat fédéral de capacité (CFC).

Le certificat fédéral de capacité autorise ses titulaires à porter le titre légalement protégé d'assistant-e en pharmacie CFC.



Formation continue

Avant ou après l'apprentissage, la maturité santé social post-CFC peut être suivie à l'EPAI Fribourg (<https://www.fr.ch/epai>).

Après l'obtention de la maturité santé sociale, possibilité de se présenter aux examens de la passerelle de la maturité professionnelle ou spécialisée aux hautes écoles universitaires (<https://www.fr.ch/s2/formation-et-ecoles/ecoles-secondaires-superieures/passerelle-maturite-professionnelle-maturite-specialisee-hautes-ecoles-universitaires-informations-et-inscription>).

Possibilité pour l'assistant/e en pharmacie de faire un brevet fédéral d'assistant/e de gestion en pharmacie (<https://www.romandieformation.ch/formation/commerce-vente/brevet-federal-assistante-gestion-pharmacie>) ou (<https://www.siu.ch/apotheken/pharma-betriebsassistent>).

pharmaSuisse (www.pharmasuisse.ch) renseigne sur les possibilités de formation continue.

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg

T +41 26 305 25 26, www.fr.ch/epc

Etat 25.06.2024

6-1-2 GUI_Pharma CFC_FR



—
Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

